

JARDINIER RESPONSABLE DE SECTEUR H/F

Cadre d'emploi : Adjoints Techniques

Direction : Cadre De Vie

Service : Espaces Verts

Rattachement hiérarchique : Responsable du service/Responsable adjoint

Lieu de travail : C.T.M. / Secteur 4 Parc des Saules

Ce descriptif de poste est évolutif. La liste des tâches est susceptible d'évoluer pour tenir compte des nécessités du service public.

MISSION DU SERVICE	Concevoir, mettre en œuvre et entretenir le patrimoine vert de la ville
FINALITE DU POSTE	Maintenance des espaces verts, propreté et en bon état du secteur. Entretien et amélioration des espaces verts en fonction des prévisions. Encadrement d'une équipe de 4 agents
ACTIVITES PRINCIPALES ET SPECIFIQUES	<p><u>Taches principales :</u> Assurer la responsabilité de l'équipe du secteur. Conduite de tracteurs et d'engins divers. Nettoyage de toutes surfaces (papiers, déchets, vidage des poubelles, déjections etc.) Tonte/débroussaillage/Tailles/Petits élagages/Désherbage/Arrosages/Plantations arbres, arbustes, vivaces, massifs fleuris/Engazonnements/Ramassage de feuilles/Maintenance de plantes d'intérieur. Manutentions diverses. Petite maintenance : clôtures, portails, jeux d'enfants etc.</p> <p><u>Taches exceptionnelles :</u> Travaux de déneigement Exécution de toute mission de service public ne nécessitant pas de qualification particulière.</p>
COMPETENCES/QUALITES REQUISES	<p><u>1/ Savoir-faire/savoirs techniques :</u> Etude de projets de création. Pratique de la micro-informatique. Prévision, organisation, réalisation, contrôle des travaux de l'équipe. Utilisation de matériels de tonte et de débroussaillage. Utilisation de matériels d'espaces verts mécaniques et thermiques Taille d'arbustes (Printemps/Eté), des haies, de formation, etc. Suivi d'arrosage des végétaux. Plantations d'arbres, arbustes, vivaces, etc</p> <p><u>2/ Savoirs / connaissances théoriques :</u> Connaissance des périodes de tonte/débroussaillage. Connaissance des végétaux (arbres, arbustes, vivaces, graminées). Connaissances des engazonnements, prairies fleuries</p> <p>Connaissance de la décoration florale extérieure : utilisation, plantation, et suivi des plantes annuelles, bisannuelles, bulbes, etc. Connaissance des engrais, amendements, etc., et leur utilisation. Connaissance des systèmes d'arrosage automatique. Connaissance de la gestion différenciée.</p>

Ville d'ORLY
CAMPAGNE INTERNE/EXTERNE DE RECRUTEMENT
recrutement@mairie-orly.fr

	<p><u>3/ Qualités :</u> Esprit d'équipe. Sens de l'organisation et réactivité. Conscience professionnelle et rigueur. Disponibilité dans le cadre des horaires. Sens du service public.</p>
FORMATIONS ET EXPERIENCES REQUISES	<p>Permis VL obligatoire. Permis chargeur souhaitable/ CACES. Bac Pro/BEP Jardins Espaces Verts ou expérience équivalente.</p>
LIAISONS ET RELATIONS FONCTIONNELLES	<p><u>Relations internes :</u> Responsables du service. Direction de la régie municipale. Direction des services techniques.</p> <p><u>Relations externes :</u> Le public. Directions des établissements municipaux.</p>
CONDITIONS D'EXERCICE	<p><u>Horaires/temps de travail :</u> Travail seul ou en équipe. Horaires continus de 8h00 à 15h30 pause obligatoire de 11h45 à 12h05. Horaires d'été de 6h30 à 14h avec pause obligatoire de 10h à 10h20 mi- juin à mi-septembre.</p> <p><u>Lieu de travail :</u> CTM. Secteur n°4 Parc des Saules</p> <p><u>Contraintes particulières :</u> Signaler à ses supérieurs toutes situations anormales sur le lieu de travail, pouvant représenter un danger. Horaires décalés pour manifestations diverses. Travail le week-end ou jours fériés suivant manifestations diverses (basé sur le volontariat).</p> <p><u>Equipements obligatoires :</u> Travail exécuté sur le domaine public nécessitant le respect des règles impératives de sécurité : Port d'une tenue de travail. Port des EPI (gilet de sécurité, protection acoustique, protection faciale, etc.) mis à la disposition par l'employeur.</p>
REMUNERATION	<p>Rémunération statutaire, RIFSEEP (IFSE et CIA), prime annuelle, participation employeur à une mutuelle labellisée (+ avantages COS/CNAS).</p>